

RAPPORT MORAL

Des valeurs à défendre et concrétiser

Cette année, **trois chantiers principaux** ont occupé les membres de Mot à Mot, pour poursuivre la recherche d'une cohérence entre les activités menées au sein de l'association, et les valeurs qui réunissent les membres de l'association.

Un chantier s'est ouvert pour continuer de **défendre l'accueil inconditionnel des personnes au sein de Mot à Mot**. Là où le politique incite actuellement les associations à restreindre l'accès aux cours de français à un public cible qui serait légitime à acquérir la langue française et ses codes sociaux, par opposition à un public qui serait non légitime à l'acquisition de ces mêmes outils, **Mot à Mot réaffirme son attachement à ne pas différencier des migrants qui seraient légitimes par opposition à celles et ceux qui ne le seraient pas**. L'association réaffirme ici qu'elle s'appliquera à transmettre le langage à toutes celles et ceux qui la solliciteront. Les uniques critères d'accueil sont d'ordre pédagogiques, afin de vérifier l'adéquation entre la demande des participants et les réponses apportées par l'association. Ce chantier a impliqué cette année la participation active des membres de Mot à Mot aux cours de français géants organisés dans l'espace public marseillais pour défendre l'accès à la langue française pour toutes et tous. Par ailleurs, Mot à Mot s'est rendu une seconde fois aux réunions parisiennes du « Français pour tous ». Une équipe de 4 personnes a rejoint la capitale pour continuer à débattre, argumenter et penser la mise en réseau des acteurs de la formation linguistique à l'échelle nationale, pour défendre l'accès à la langue française pour toutes et tous.

Le second chantier important de l'année a consisté en **l'ouverture d'un groupe de recherche autour de la prévention des discriminations**. Les participants de l'association Mot à Mot, se trouvent à l'intersection de différentes formes de discriminations liées au genre, à l'origine, et aux appartenances culturelles et religieuses. Ce groupe de recherche a suivi un cycle d'ateliers coordonné par l'association l'An 02, permettant à travers l'échange des vécus et des expériences concrètes de prendre conscience des discriminations subies.

Il s'agit ici de pouvoir les inscrire non comme des situations, des faits individuels, isolés, singuliers mais bien comme l'expression de discriminations systémiques, communes, répétées et subies par des personnes réunissant les mêmes stigmates. Les ateliers consistent à révéler ces types d'injustices pour pouvoir agir dessus.

Ce cycle d'ateliers a donné lieu à une restitution collective de l'état des recherches au Théâtre de l'Oeuvre, dans le cadre de la journée de lutte contre les discriminations. Le groupe est en réflexion sur les modalités de poursuite de ce travail pour l'année à venir : recherche de financements, organisation du groupe etc. Cette première expérimentation a dans tous les cas suscité une grande participation des membres de l'association qui ont toutes et tous clairement exprimé leur volonté de prolonger ce travail l'année à venir.

Un grand merci à l'association l'An 02 pour le partage de son savoir-faire précieux sur ce chantier.

Enfin, le troisième chantier de l'association a consisté en **l'élaboration d'une caisse de solidarité** grâce à la vente du livret issu des ateliers d'écriture « Dansants dans la bouche d'un muet ». Un nouveau livret, issu d'une expérience d'ateliers d'écriture proposée à des femmes à Mot à Mot, les textes ont plu, pris forme, Super Terrain les a édités, on les a assemblés, reliés, on a rêvé de solidarité, on a échangé sur les problèmes posés aux personnes n'ayant pas de papiers à Mot à Mot,

on a cherché une économie parallèle, solidaire, à inventer. Tout s'est alors déroulé très simplement: ces livrets sont vendus, et les fonds alimentent une caisse de solidarité à Mot à Mot. Un groupe d'une quinzaine de personnes s'est réuni pour définir les modalités de fonctionnement de la caisse, et imaginer les manières de l'alimenter par la suite. Ce chantier est à ses balbutiements, et les forces en présence pour le mener à bien sont déterminées à lui procurer longue vie !

L'ensemble de ces chantiers a été mené avec l'envie de continuer à proposer un espace collectif où chacun et chacune puisse s'impliquer dans la gouvernance, débattre, imaginer, confronter des pensées, proposer des cheminements et co-décider, quel que soit son statut social, sa ou ses langues familières, ses appartenances culturelles ou religieuses, son parcours professionnel ou ses qualifications. Cette année a été un grand moment de ré-exploitation des outils précieux d'éducation populaires transmis par la scoop L'Orage l'année précédente, à l'équipe. De multiples occasions de chercher collectivement des solutions aux problèmes complexes posés, des espaces de débats et de processus de décision où le consensus est systématiquement favorisé au vote. **Un espace de recherche d'émancipation collective, en travail.**

Des liens indispensables à entretenir

Les partenariats, quelles que soient les formes qu'ils prennent (appuis financiers, mise à disposition de lieux, circulation des informations, orientation de participants, échanges de pratiques, mise en commun de matériel, interventions artistiques et culturelles) sont les bases sur lesquelles Mot à Mot s'appuie pour mener ses projets.

C'est pourquoi, nous remercions tout particulièrement les structures qui ont mis à disposition de Mot À Mot, leurs salles pour l'accueil des ateliers linguistiques : l'AAPI, l'Ambassade du Turfu, l'ASM, l'Embobineuse, le LoKal 36, la Friche de la Belle de Mai, le collège Versailles, Sextant et Plus, et la Maison Pour Tous (MPT) Belle de Mai toutes situées dans le 3ème arrondissement. Le maillage associatif que permet ce partenariat continue de favoriser les circulations d'informations, les orientations des personnes sur les dispositifs du territoire, et le décroisement des réponses de l'action sociale et culturelle, proposée sur le 3ème.

Le partenariat avec les membres du LoKal 36 (association En Chantier, l'association 3,2,1, et l'association l'An 02) nécessite tout autant nos remerciements, qu'il s'agisse des nombreuses mises à disposition d'espace pour animer des ateliers, pour permettre les permanences hebdomadaires d'accueil et d'inscription, pour accueillir les permanences d'écrivain public, ou encore les nombreuses réunions de travail des membres du Collectif d'Administration. C'est aussi le partenariat avec l'association En Chantier qui permet la mise à disposition mensuelle de la Cantine du Midi pour le Miam Miam Vroum Vroum, maillon indispensable du projet « Des Mots pour le Code ».

Remercions également les autres structures au sein desquelles Mot À Mot est intervenue en 2017-18: l'AAJT, l'association Agir ABCD de Nice, l'association Marhaban, et le CRI PACA, espaces propices à de riches rencontres langagières.

Par ailleurs, nous remercions l'ensemble des structures orientant régulièrement des personnes sur Mot À Mot (association à Voix Hautes, AAPI, ASM, Mission Locale / Pôle Emploi, EPFF, Plateforme Linguistique : Adrep, La Fraternité, MPT Kleber ; CIERES, AHPH, Appel d'Aire, Asile 404, Cada SARA, Centre social St Gabriel, Centre Velten, CIA, collège Versailles, école Peyssonel, fondation Abbé Pierre, HAS, OFII, PMI, RESF, les Resto du coeur).

Un grand merci aussi aux financeurs de l'association pour la confiance qu'ils ont accordée à l'association en 2017- 2018 (État, CUCS, DDCS, FONJEP, CD 13, La fondation Un monde par tous, Ville de Marseille, Fondaher, REAPP, FDVA).

Cette année encore, l'association Mot à Mot adresse ses remerciements à un partenariat artistique et culturel particulièrement riche. Qu'il s'agisse de partenaires avec lesquels développer des participations ponctuelles à des événements culturels (l'association Aflam, l'association Brouettes et Compagnie, l'association Cola Productions, Les Bancs publics, Format Brique, La compagnie Peanuts, Le théâtre de l'Oeuvre) ou les partenaires avec lesquels des ateliers artistiques ont été animés sur des périodes plus longues.

Un immense marhaba mendji adressé à la compagnie Wagons libres, pour le précieux travail proposé aux participants de Mot à Mot dans le cadre du projet artistique Droite Gauche. La Radio des mots est un ensemble d'ateliers proposant un cadre pour la construction d'une expérience commune nourrie de jeux de langage et de jeux de rôle pour la construction d'un objet commun : une émission radiophonique.

Saluons par ailleurs le partenariat toujours fort avec le cinéma le Gyptis, pour l'accueil des participants de Mot à Mot au sein du club de programmation du cinéma.

Saluons également les partenaires sociaux et de voisinage qui affichent toujours leur solidarité avec Mot à Mot : l'association Brouettes et Compagnie, le Planning Familial, l'Ambassade du Turfu.

Remercions enfin fortement le partenariat établi avec l'association l'Encre Bleue pour mettre en place des permanences hebdomadaires d'écrivains publics. L'Encre bleue a permis encore cette année la mise en place de ces permanences, la mise à disposition des outils utiles pour ce faire, mais aussi la transmission des savoir-faire liés aux années d'expérience de cette association, auprès des 3 bénévoles de Mot à Mot impliquées dans cette permanence. La forte fréquentation de la permanence témoigne de l'adéquation de la réponse à un besoin urgent sur le quartier, qu'il s'agisse de se repérer dans les multiples écrits administratifs ou encore de faire les déclarations numériques de plus en plus nombreuses (PÔLE EMPLOI, CAF). Shukran à l'Encre bleue, Frédérique, Jacques, Martine et Pascale pour les mise à dispositions hebdomadaires de leurs mains écrivaines !

Des désirs à concrétiser

Une parcelle de jardin a été octroyée à Mot à Mot, au sein du Couvent Levat. Octroi pour la durée d'un an à ce jour. Les courgettes, salades et piments prennent racine...**De nouvelles graines semées par Mot à Mot. On leur souhaite longue vie !**

La transmission de la langue algérienne a continué cette année sous la forme d'ateliers bi-mensuels tous au long de l'année scolaire 2017-2018. Cette aventure langagière a réuni un groupe régulier d'une dizaine de participants. Un grand bravo à Aziza pour l'énergie avec laquelle elle transmet cette langue, grandement pratiquée à Marseille !

Nous n'avons pas réussi à transmettre cette année d'autres langues telles que le comorien, roumain, romani ou autre bagage linguistique. Nous continuons de rêver d'y parvenir dès que toutes les circonstances le permettront !

Nous comptons bien poursuivre le déliement des langues, sous toutes ses formes !

Des implications à saluer

En 2017, c'est un groupe de 63 adhérents que nous remercions pour leur soutien, essentiel pour faire valoir les projets de l'association. À ce jour, 33 personnes ont renouvelé ce soutien pour l'année 2018.

Comment ne pas saluer généreusement le travail indéniable, le soutien inconditionnel, la force multiple du Collectif d'Administration composé en 2017-2018 de 14 personnes : aide à la recherche de financements, organisation d'événements associatifs, aide à la communication, comptabilité, entretien informatique, mobilisation et réflexions sur le fonctionnement général de l'association, animation de projets et partenariats culturels et artistiques : Amina, Aziza, Fatima, Francesca, Léna, Maria, Marie-Pierre, Nadège, Simon, Sylviane, Tawfik, Tidjara, Yamina et Zalhata.

Remercions tout autant les co-animatrices des divers ateliers linguistiques pour les regards extérieurs utiles qu'elles permettent sur l'animation pédagogique, mais aussi le soutien indispensable à l'individualisation des apprentissages en séances, et la richesse des rencontres qu'elles permettent : Annick, Béatrice, Cécile, Eliane, Frédérique, Jessica, Josette, Lydie, Maria, Marie-Agnès, Marie-France, Martine, Nolvène Pascale, Sonia, Sylviane, et Zakia.

Adressons enfin nos salutations aux stagiaires venus traverser l'association, y porter leurs regards observateurs, participer aux ateliers, administrer et organiser ses activités : Kasia et Noussaïba, toutes deux stagiaires en Master FLE 1, et Gabriel accueilli dans le cadre de son stage de 2ème année de Master FLE, et avec lequel les échanges pédagogiques ont été d'un grand dynamisme pour l'association.

RAPPORT D'ACTIVITÉS

1. Passerelles Écolières

Ce projet comprend 2 actions : une action se déroulant au Collège Versailles et s'adressant aux parents d'enfants scolarisés, une autre se déroulant au sein de l'AAJT adressée à des jeunes mineurs isolés étrangers scolarisés.

⇒ *Un atelier auprès des jeunes mineurs isolés récemment arrivés sur le territoire français est en place depuis octobre 2012 au sein du foyer de l'AAJT et est renouvelé chaque année depuis cette date.*

Les jeunes suivant les ateliers sont suivis par le service de l'Aide Sociale à l'Enfance.

Ils sont, pour la majorité d'entre eux, scolarisés dans un lycée de Marseille, souvent dans des classes qui ne sont pas toujours adaptées à leurs besoins langagiers. Certains sont inscrits à des ateliers linguistiques en organisme de formation le temps qu'une place en lycée leur soit attribuée.

Mot à Mot propose donc un atelier FLE (en supplément de leur journée d'école) le lundi soir de 18h à 19h30.

Les jeunes sont soit en situation d'analphabétisme ou relèvent du français langue étrangère, leurs besoins linguistiques sont donc variés. Certains maîtrisent déjà l'oral et ont besoin d'apprendre à lire et écrire, d'autres sont de grands débutants à l'oral, d'autres demandent à se perfectionner à l'écrit. Le groupe est donc composé de deux sous-groupes : une moitié relevant du FLE et maîtrisant donc parfaitement les codes de l'écrit dans leur propre langue ; et une autre moitié relevant de l'alphabétisation, devant donc acquérir les codes de l'écrit en plus de la langue française. Les niveaux de maîtrise de l'oral varient aussi au sein de chacun de ces deux groupes.

16 personnes ont fréquenté l'atelier, au moins une fois, avec une moyenne de 6 participants.

Le contenu des ateliers s'est construit au fur et à mesure de l'année. En effet, **les thématiques abordés et les compétences langagières travaillées sont systématiquement définies par le groupe** (afin de favoriser leur implication en répondant le plus exactement possible à leurs besoins). Ce choix se réalise sous forme de vote avant chaque départ en vacances scolaires. Cette année, trois besoins linguistiques très distincts ont clairement été identifiés : 2 jeunes relevant de l'alphabétisation (= qui n'ont jamais été scolarisés dans leur pays d'origine) souhaitaient travailler la compétence écrite -à savoir apprendre à lire et à écrire- ; un autre groupe de jeunes tout juste arrivés, relevant du Français langue étrangère souhaitaient travailler la compétence orale, et enfin un groupe arrivé depuis plus de temps souhaitait travailler les compétences écrites. Le travail de ces trois compétences fait appel à des supports et des démarches pédagogiques très différentes. C'est donc grâce à la présence le lundi soir de 2 bénévoles co-animatrices qualifiées via Mot à Mot et de 3 personnes en service civique à l'AAJT que nous avons pu organiser des sous-groupes travaillant chacun une compétence. Les trois co-animatrices en service civique à l'AAJT ont pu bénéficier en début d'année de la formation « Animer un atelier d'apprentissage du français » dispensé par les salariées de Mot à Mot, ce qui a permis de leur donner des outils pédagogiques pour les rendre un peu plus autonomes dans l'animation. Cette organisation a permis de répondre au mieux aux besoins linguistiques identifiés.

Il s'agit d'une action financée en prestations de services.

⇒ Un atelier adressé aux parents d'enfants scolarisés se déroule au sein du Collège Versailles deux heures par semaine, le vendredi de 14h00 à 16h00 .

Les parents suivant cet atelier ont tous des enfants scolarisés soit au collège Versailles, soit dans une école du réseau REP+ (c'est-à-dire les écoles Félix Pyat, Fonscolombes, Peyssonnel 1 et 2, Ruffi et Kléber).

Passerelle écolière consiste en des ateliers de formation linguistique adressés aux parents d'élèves dont la maîtrise partielle de langue et/ou la connaissance partielle du système scolaire français, rendent difficile l'accompagnement à la scolarité. Cet atelier à visée spécifique permet de travailler autour de la scolarité, de la parentalité et de l'éducation.

Cet atelier propose l'apprentissage de la langue française, nécessaire pour être en mesure, en tant que parent, d'accompagner les enfants dans leur scolarité. Il aborde les attentes de l'institution scolaire vis-à-vis des parents d'élèves. Il s'agit ainsi de conduire les familles à comprendre ce que font et vivent leurs enfants à l'école. S'il est certain qu'aucun parent ne souhaite ou n'encourage volontairement l'échec scolaire de ses enfants, il est courant de voir que les enfants confrontés à des difficultés scolaires ont souvent des parents pour lesquels l'école a été un monde soit inexistant, soit difficile. L'école et ses codes, mais aussi parfois l'écrit et ses codes, restent incompris des parents souvent démunis face à la scolarité de leurs enfants. Par ailleurs, la culture scolaire variant d'un pays à l'autre, le rapport des parents à la scolarité des enfants en est tout aussi variable. De nouveaux codes, spécifiques à l'école française et complexes sont donc à appréhender pour les parents ayant été scolarisés dans d'autres pays que la France. C'est l'ensemble de ces nouveaux codes, que l'atelier propose de transmettre à travers une pratique langagière.

Dès le 1^{er} atelier le groupe a été complet (20 inscrits), il y a eu quatre entrées sur l'atelier en cours d'année.

Une moyenne de 14 adultes ont suivi l'action de manière régulière et 24 personnes ont été inscrites sur cette action.

Le groupe présente des besoins spécifiques en FLE (besoin de s'exercer à la pratique de la langue française) et en alphabétisation (besoin d'apprendre à lire et à écrire, n'ayant jamais été scolarisé). La principale contrainte observée est donc la gestion de l'hétérogénéité du groupe. C'est grâce à la présence d'une co-animatrice présente à chaque atelier que nous parvenons à répondre aux mieux aux besoins linguistiques identifiés.

2. Passerelles Langagières

➤ Passerelles quotidiennes

Il s'agit d'une action localisée dans l'environnement le plus proche des habitants et s'adressant à ces mêmes habitants, qui rencontrent des difficultés avec la langue française.

La mise en place de ce type de formations linguistiques vise à **amener les participants à s'approprier leur environnement social, culturel et professionnel grâce à la maîtrise et à l'amélioration de la langue française, favorisant ainsi leur accès à l'autonomie sociale.** L'Atelier Sociolinguistique (ASL) en lien avec les espaces sociaux de proximité est pensée comme un premier pallier d'apprentissage pour les habitants, avant d'intégrer dans un second temps des formations plus intensives ou d'accéder à l'emploi.

Passerelles quotidiennes s'est donc déroulé au sein de 4 structures : l'AAPI, l'ASM, MPT Belle de Mai puis Sextant et Plus (dans leur local de Fonscolombes) jusqu'en décembre, puis au LoKal 36 de janvier à juin 2018.

Nous avons donc fait le choix à la rentrée 2017 de proposer 2 types d'ASL :

-deux ASL consacrées au travail des compétences orales (se déroulant le mardi après-midi à l'ASM et à la MPT Belle de Mai, de 14 h à 16 h). Il s'agit de 2 groupes : oral 1 (grands débutants) et oral 2 (débutants) ;

-deux ASL consacrées au travail des compétences écrites (lire/ écrire) pour des personnes n'ayant jamais été scolarisés (se déroulant au sein des locaux de l'AAPI et de Sextant et Plus/LoKal36). Il s'agit de deux groupes : écrit 1 et écrit 2.

Les « ASL écrites » ne répondent donc plus aux besoins linguistiques des personnes relevant du FLE (c'est-à-dire qui ont été scolarisés dans leur pays d'origine et qui maîtrise donc leur langue familière à l'écrit et à l'oral) qui souhaitent se perfectionner à l'écrit. Nous orientons ces personnes sur d'autres ateliers de Mot à Mot (notamment Passerelle écolière ou Passerelle imaginaire) ou vers d'autres structures proposant ce type d'ateliers.

Nous avons fait le choix de consacrer les « ASL écrit » aux personnes relevant de l'alphabétisation, car ce sont des ateliers qui se raréfient à Marseille et où pourtant pour lesquels la demande est importante.

Les ateliers sont de deux heures hebdomadaires (AAPI et Fonscolombes/LoKal36 vendredi matin et ASM et MPT Belle de Mai le mardi après midi) hors vacances scolaires.

Au sein de l'AAPI, Fonscolombes/LoKal36, la MPT Belle de Mai et l'ASM les ateliers ont eu lieu de septembre 2017 à mai 2018, avec 18 et parfois jusqu'à 20 personnes inscrites dans chaque atelier. Sur l'année scolaire, 150 personnes ont suivi un de ces ateliers.

L'inscription s'est effectuée en début d'année lors de deux jours consacrés à cela dans les locaux de Mot À Mot (une journée pour les « anciens » et une autre pour les « nouveaux »). Puis, pendant l'année scolaire, les inscriptions ont été réalisées sur un temps d'accueil sans rendez-vous, les lundi et jeudi entre 14h00 et 16h00. Ces temps d'inscription individuel ont permis : de recueillir pleinement les besoins des usagers, de favoriser ainsi l'orientation la plus appropriée et de proposer une évaluation d'entrée en formation à chacun des usagers. Cette évaluation linguistique d'entrée en formation permet un positionnement linguistique plus rigoureux sur les compétences de lecture-écriture et/ou d'oral de chacun. Ces évaluations ont lieu à l'entrée en formation, puis à N+1, à N+2 afin de visibiliser la progression de chacun.

Les groupes ont constamment été complets et la liste d'attente n'a cessé d'exister.

Avec la fin du dispositif ETAPS financé par la Région en septembre, il a fallu faire face à la rentrée de septembre à un afflux très important de personnes souhaitant prendre des cours de français. Une liste d'attente a été ouverte et n'a cessé d'exister jusqu'en juin 2018. Les délais d'attente sur les ASL étaient de 4 mois. En mai/juin, nous avons modifié le rythme des ateliers, en les proposant le matin. Et nous avons ouvert plus d'ateliers afin de permettre aux personnes sur liste d'attente de rentrer sur un ou deux ateliers. Toutes les personnes sur liste d'attente ont été appelées. Certains ont répondu à l'appel, d'autres non, le temps d'attente ayant été de plus de 6 mois pour certains.

L'ensemble des participants a été orientée par les structures accueillant l'action en lien avec le public immigrés et migrants rencontrant des difficultés avec la langue française. Le bouche à oreille

a également permis d'accueillir de nouvelles personnes. D'autres structures partenaires de l'association Mot A Mot ont également favorisé l'orientation de nouvelles personnes : CADA SARA, AAJT, ADRIM, EPFF, Maison de la Solidarité (via les assistantes sociales), MPT Kléber, Pôle Emploi, PLIE, les centres sociaux, La Plateforme Linguistique du 3^e. Les acteurs sociaux du quartier orientent également des personnes sur cette action : services médicaux, assistantes sociales, écoles.

Pour le contenu des ateliers, nous avons continué dans le même esprit que l'année précédente : nous donnons le choix aux participants sur le contenu des ateliers. En effet, chaque groupe décide du thème sur lequel il souhaite travailler pendant le cycle suivant (à savoir des vacances à vacances). Chaque personne est invitée à proposer des thèmes et un système de vote a été mis en place. À partir du thème voté, le groupe fait part des difficultés rencontrées pour la lecture, l'écriture, la production et la compréhension oral des documents ou des situations liées à ce thème.

ASM (pratique de l'oral)	MPT Belle de Mai (pratique de l'oral)	AAPI (pratique de l'écrit)	Fonscolombes/Lokal 36 (pratique de l'écrit)
Se présenter: dans un cadre formel, informel, interagir à l'inscription, s'informer sur le fonctionnement de l'association, prévenir par téléphone en cas d'absence à un atelier, évaluations des besoins.	Se présenter: dans un cadre formel, informel, interagir à l'inscription, s'informer sur le fonctionnement de l'association, prévenir par téléphone en cas d'absence à un atelier, évaluations des besoins.	Se présenter : activités écrites de présentation, se repérer dans les écrits de Mot à Mot, prévenir par texto en cas d'absence à un atelier, évaluations des besoins.	Se présenter : activités écrites de présentation, se repérer dans les écrits de Mot à Mot, prévenir par texto en cas d'absence à un atelier, évaluations des besoins.
La Santé : lexique, prendre un RDV par téléphone avec le médecin, interagir lors d'une consultation médicale, à la pharmacie, avec le SAMU, à l'hôpital, avec le médecin, lexique des symptômes, évaluations des besoins.	La Santé : lexique, prendre un RDV par téléphone avec le médecin, interagir lors d'une consultation médicale, à la pharmacie, avec le SAMU, à l'hôpital, avec le médecin, lexique des symptômes, évaluations des besoins.	La santé : compréhension écrite des écrits de la santé, graphie/phonie ordonnance, lexique types médecins, compréhension écrite formulaire CMU/AME, compréhension écrite ordonnance, évaluations des besoins.	Les SMS : lire un sms (pragmatique/tris), répondre à un sms, lire un sms de pole emploi, évaluation des besoins.
La Préfecture : interaction au guichet, lexique, grammaire (je,tu, il, elle), sociolinguistique (tu/vous), phonétique, évaluations des besoins.	La Préfecture : interaction au guichet, lexique, grammaire (je,tu, il, elle), sociolinguistique (tu/vous), phonétique, évaluations des	La Banque : compréhension écrite des chèques, phonie graphie chiffres, écrire une lettre banque, remplir un chèque, retirer de l'argent au	La Banque : compréhension écrite des chèques, phonie graphie chiffres, écrire une lettre banque, remplir un chèque, retirer de l'argent au

	besoins.	DAB, BD lecture plaisir, évaluation des besoins.	DAB, BD lecture plaisir, évaluation des besoins.
La santé : lexique symptômes et types de médecin, phonétique, grammaire(négation), sociolinguistique, évaluations des besoins.	Faire connaissance : dans un cadre formel, informel, tu/vous, phonétique, grammaire (négation), évaluations des besoins.	CAF : utiliser une borne, lexique des mots de la borne, phonie/graphie sur les mots de la borne, grammaire (impératif), écrire un mail, écrire une affiche, évaluation des besoins.	CAF : utiliser une borne, lexique des mots de la borne, phonie/graphie sur les mots de la borne, grammaire (impératif), écrire un mail, écrire une affiche, évaluation des besoins.
Se déplacer en transport en commun : lexique dans les transports, phonétique, grammaire (tu/vous verbes au présent), phonétique, interaction dans le bus	Se déplacer en transport en commun : lexique dans les transports, phonétique, grammaire (tu/vous verbes au présent), phonétique, interaction dans le bus	Se déplacer en transport en commun : lire les informations sur la borne, lexique dans les transports, grammaire (singulier/pluriel), phonie/graphie.	Se déplacer en transport en commun : lire les informations sur la borne, lexique dans les transports, grammaire (singulier/pluriel), phonie/graphie.
Bilans individuels	Bilans individuels	Bilans individuels	Bilans individuels

En 2017-18, les sorties organisées par l'association Mot à Mot et proposées aux groupes ont été les suivantes :

- Les 5èmes rencontres internationales des cinémas arabes
- Visite du Planning Familial
- Journée Lutte contre les discriminations
- Sortie au Théâtre de l'oeuvre
- Exposition au J 1 « Amor fati »
- Assemblée Générale de Mot à Mot (juillet 2018)

Par ailleurs, des projets culturels ont été proposés tout au long de l'année aux participants des ateliers linguistiques :

- La participation régulière au club de programmation du cinéma le Gyptis
- La participation au club de programmation Aflam.
- La participation aux ateliers théâtraux de la compagnie Peanuts
- La continuité du projet « Droite/Gauche » avec Wagons libres
- Participation au projet proposé par l'association Format Brique
- Projet : Atelier photographique

Les permanences d'écrivain public ont continué : elles ont lieu les lundi matin, au sein de l'association Mot à Mot. Elles sont animées par une équipe bénévole de l'association Mot à Mot, encadrée par l'Encre Bleue. L'afflux sur cette permanence, montre à quel point elle répond à une urgence sur le quartier. Elle est une réponse efficace aux demandes de plus en plus importantes des participants pour comprendre des écrits administratifs de plus en plus nombreux, ou en produire. Un espace informatique (2 ordinateurs) également mis à disposition des habitants, permet aux écrivains

publics de proposer **une réponse à la fracture numérique** de plus en plus marquée.

➤ **Passerelle à la mobilité : des Mots pour le Code, préparation linguistique au Code de la route**

Des Mots pour le Code correspond à un atelier à visée spécifique, s'adressant à des femmes souhaitant passer le permis de conduire, mais n'accédant pas à l'examen du Code de la Route en raison de difficultés linguistiques. Il s'agit donc de l'animation d'un atelier d'apprentissage de la langue française, à partir des écrits du code de la route (activités de repérage, de compréhension et de mémorisation de la terminologie du code de la route : lexicale, disposition graphique, formes syntaxiques spécifiques, etc.).

Cette action a eu lieu sur l'année scolaire 2017-18 à raison de 4h par semaine (2h le lundi après-midi et 2h le jeudi après-midi) par semaine à la MPT Belle de Mai. 30 personnes y ont participé.

A chaque début de parcours, une évaluation est réalisée, elle permet d'évaluer le temps de parcours pour chacune et de fixer des objectifs. À la fin de cette période, un bilan est réalisé avec la personne afin de faire le point sur ses apprentissages, présences ou absences, son désir de s'inscrire en auto-école ou de poursuivre la formation.

A la fin de l'hiver 2018, grâce à l'intervention d'une bénévole, nous avons pu remettre en place le « **SAS** » **d'entraînement au Code** pour les femmes ayant acquis les compétences langagières nécessaires à l'inscription en auto-école suite à la formation suivie au sein de l'association, mais encore inquiètes, ou dont le budget ne permettait pas l'entrée immédiate en auto-école. Afin d'**éviter une rupture dans le processus de formation pour l'obtention du permis**, ce « sas » permet à un groupe de femmes de s'entraîner aux questions du Code grâce à l'implication d'une bénévole le jeudi après-midi de 14h à 16h avant de faire le pas vers l'auto-école.

Le repas de soutien le Miam Miam Vroum Vroum pour alimenter une caisse d'auto-financement pour le permis de conduire a continué cette année chaque deuxième lundi grâce au partenariat de la Cantine du Midi de l'association En Chantier.

Une des suites de cette recherche/action effectuée en 2016, a été la participation d'un groupe de femmes du code à une rencontre entre étudiants, enseignants et travailleurs sociaux des différentes écoles et instituts qui forment les travailleurs sociaux de Marseille. Cette rencontre a eu lieu au printemps 2018, elle avait pour objectif de présenter les actions collectives menées à Marseille qui avaient fait l'objet de la recherche action. Lors de cette journée, un groupe de femmes a animé un atelier « Débat mouvant » auprès des étudiants et de leurs formateurs pendant une après-midi.

➤ **Passerelle professionnelle : préparation linguistique aux métiers des services à la personne**

Cet atelier s'adresse à des personnes souhaitant travailler dans les métiers des services à la personne ou accéder à une formation qualifiante dans les métiers des services à la personne mais n'y accédant pas en raison de difficultés linguistiques.

Il s'agit d'une appropriation des codes de communication du cadre professionnel des métiers des services à la personne (comprendre une offre d'emploi, un contrat de travail et une fiche de paie, rédiger une liste de courses, se repérer sur un plan de la ville, lire un planning professionnel etc.).

L'atelier a de nouveau été accueilli au sein de l'AAPI, à raison de quatre heures par semaine, entre janvier et avril 2018, le printemps étant une période favorable à l'entrée sur les dispositifs de formation qualifiante.

Le public était majoritairement des habitants du 3ème arrondissement, orientées par les structures partenaires liées l'insertion professionnelle.

19 personnes ont suivi cet atelier.

⇒ Pour l'ensemble de ces ateliers, nous réservons une semaine de bilan individuel. L'idée étant d'utiliser cette évaluation en temps individuel pour faire le point sur le temps de formation et d'envisager une éventuelle entrée en formation plus intensive, permettant ainsi la mise en mouvement des participants.

3. Passerelles imaginaires

« Passerelles imaginaires » consiste en des ateliers d'écriture suscitant l'imaginaire pour se créer une personnalité singulière pour avoir d'autres regards possibles sur le monde.

Cet atelier à lieu une fois par semaine à raison de deux heures par séance à la Friche de la Belle de mai.

Les objectifs principaux sont les suivants :

- Permettre à ses participants d'utiliser l'imaginaire pour se créer une personnalité singulière, pour avoir d'autres regards possibles sur le monde ;
- Valoriser d'autres approches aux savoirs et permettre aux participants de prendre ou reprendre confiance face à leur capacité de produire de l'écrit et de le donner à lire;
- Proposer des pratiques artistiques et littéraires aux participants, qui en sont souvent éloignés par crainte d'illégitimité dans ce domaine.

Passerelles Imaginaires alterne dans ses ateliers des temps favorisant l'écriture individuelle à partir de consignes contraignantes amenant les participants à chercher et découvrir leur propre imaginaire, à travers l'écriture, des temps de mise en commun des écrits: (la lecture à voix haute par chacun de ses écrits au reste du groupe), et des temps de correction (auto correction individuelle des textes où le repérage des erreurs par chacun amène des explications linguistiques, et permet au groupe d'utiliser les erreurs comme point d'appui pour de nouveaux apprentissages).

Les séances d'écriture sont animées par une bénévole, animatrice d'atelier d'écriture avec la présence d'une formatrice, pleinement participante à la proposition d'écriture.

31 personnes ont participé à l'atelier.

Cet atelier a connu une longue liste d'attente tout au long de l'année, dans la mesure où c'est le seul atelier qui s'adresse notamment à des personnes relevant du FLE souhaitant perfectionner leur écrit.

4. Langage en partage

Mot À Mot propose des modules de sensibilisation, en direction de bénévoles de structures intervenant dans l'accompagnement de personnes en situation d'illettrisme, d'analphabétisme, ou relevant du Français Langue Étrangère : réflexions autour des spécificités du public et de ses besoins, transmission de concepts didactiques liés à l'apprentissage des langues, conceptualisation

d'outils pédagogiques spécifiques, etc. Il demeure tout aussi important de questionner le rôle des accompagnateurs bénévoles dans la formation FLE.

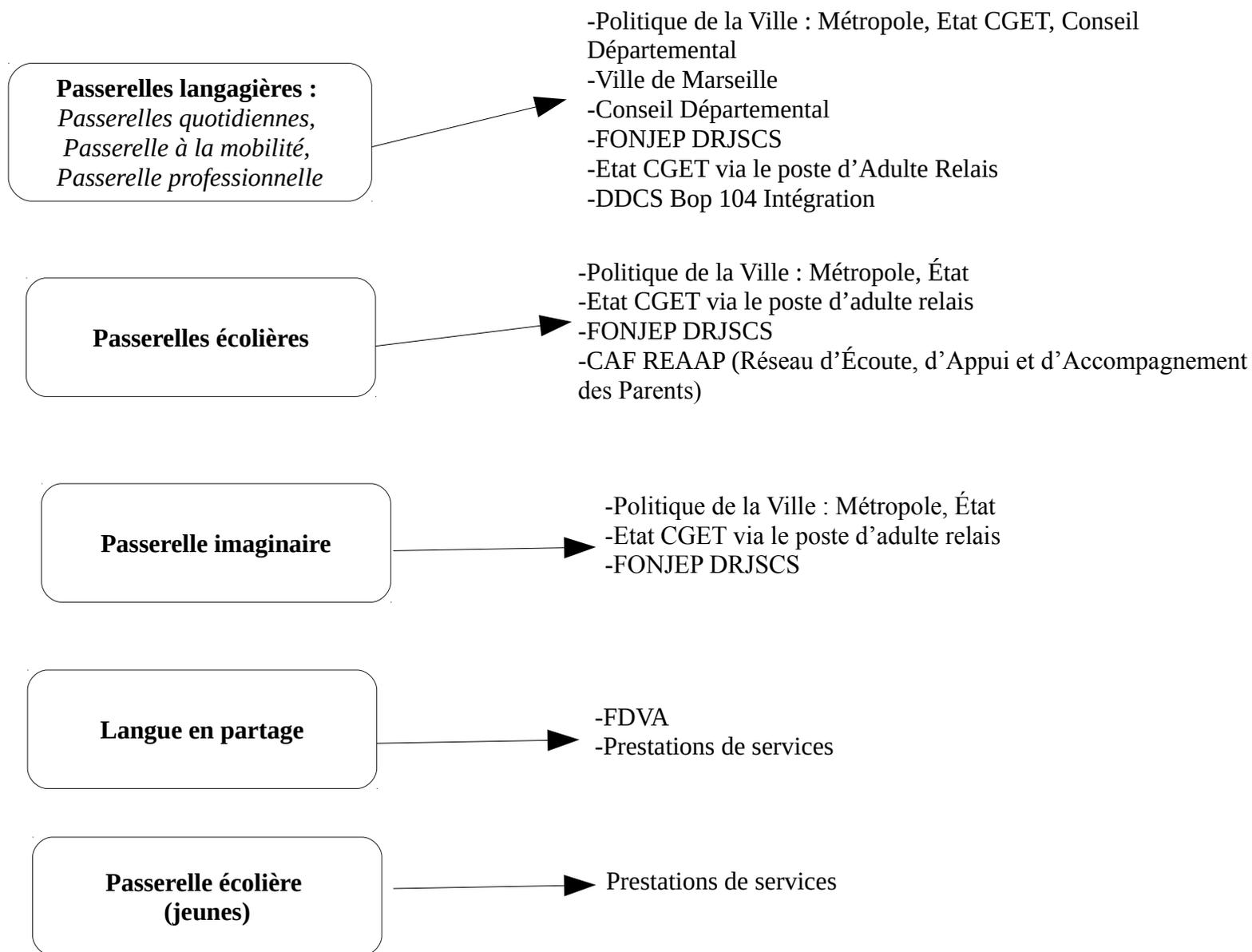
L'objectif de cette formation est de **transmettre les réflexions générales et inhérentes à la formation (posture, didactique de l'enseignement des langues, spécificité du public et de ses besoins, etc.) tout en transmettant certains outils pédagogiques précis (jeux, fiches pédagogiques).**

Mot À Mot a animé plusieurs sessions de formations : 5 jours de formations au CRI PACA ouverts à tous les bénévoles, deux jours de formation pour les bénévoles de l'association Marhaban, et 3 jours de formation à Nice pour AGIR ABCD 06.

Les jours de formation au CRI PACA ont bénéficié d'une subvention dans le cadre du FDVA (fonds de vie associative), cette formation était en priorité pour les bénévoles de Mot à Mot, mais elle a pu être ouverte à d'autres bénévoles en raison du nombre de places restantes.

Les autres journées de formation sont des prestations de services.

Ces actions sont financées par :



RAPPORT FINANCIER

Le rapport financier porte sur la période comprise entre le 1er janvier 2017 et le 31 décembre 2017
Au 31 décembre 2017, il fait apparaître un bilan positif de 7141,87 euros.

Les recettes de l'association s'élèvent à 91049 euros, et les dépenses à 83907,13 euros.

Actuellement, le fond de roulement de l'association s'élève à 25601,00 euros, équivalent à 7 mois d'avance de trésorerie pour l'association, sachant que nous n'avons pas perçu les subventions pour 2018.

Les recettes se répartissent entre:

70- Vente de produits et de services (4660 euros)

- Prestations de service

74- Subventions d'exploitations (46357,00 euros)

- PDV : 12846,00 euros
- DDCS : 5000 euros
- Ville de Marseille : 2000 euros
- Fondaher : 3000 euros
- REAPP : 2500 euros
- Conseil Départemental: 6000 euros
- FONjEP : 5011 euros
- la DRAC: 2500 euros
- FDVA : 2500 euros
- Fondation UN MONDE PAR TOUS : 5000 euros

75- Autres produits de gestion courante (1649,00 euros)

- Cotisations : 1649,40 euros

79- Transfert de charges (16287,00 euros)

- Aide au financement du poste adulte-relais accordée par l'ASP: 16287,11 euros

67- Produits exceptionnels (8595,49 euros)

- Produits exceptionnels sur opération de gestion: 8595,49 euros

78- Reprises sur amortissements et provisions (13500 euros)

- Reprises de provisions: 13500 euros

Les dépenses se répartissent entre:

60- Achats (1891,12 euros)

- Achat de matériel, équipement et travaux : 466,30 euros
- Fournitures administratives : 752,22 euros
- Matériel pédagogique : 672,30euros
- Autres achats : 0 euros

61- Services Extérieurs (5327,86 euros)

- Location mobilière et immobilière : 4810 euros
- Entretien et réparations : 215,02 euros
- Primes d'assurance : 242,84 euros
- Rémunération intermédiaire: 0 euros

62- Autres services extérieurs (1549,41 euros)

- Publicité, Information (site web et plaquettes), publications et relations publiques:59,84 euros.
- Déplacements, missions et réceptions : 1170,80 euros
- Frais postaux et de télécommunication : 176,97 euros
- Services bancaires : 141,81 euros

64- Charges de personnel (65255,33 euros)

- Rémunérations du personnel : 40720,51 euros
- Charges sociales : 23271,32 euros
- Indemnités et avantages divers : 1263,50 euros

67- Charges exceptionnelles (7383,41 euros)

- Charges exceptionnelles sur opération de gestion: 7383,41euros

68- Dotations aux provisions pour risques et charges d'exploitation (2500 euros)

- Dotations aux provisions :2500 euros

Subventions

En 2017,

- Une subvention de 12846 euros nous a été accordée par le PDV pour 2017.
- Une subvention de 5000 euros nous a été accordée par la DDCS pour 2017.
- Une subvention de 6000 euros nous a été accordée par le Conseil Départemental pour 2017.
- Une subvention de 2000 euros nous a été accordée par la Ville de Marseille pour 2017.
- Une subvention de 2500 euros nous a été accordée par le FDVA pour 2017.
- Une subvention de 2500 euros nous a été accordée par le REAAP pour 2017.
- Une subvention de 3000 euros nous a été accordée par Fondaher pour 2017.
- Une subvention de 2500 euros nous a été accordée par la DRAC pour 2017.
- Une subvention de 5000 euros nous a été accordée par un Monde par Tous pour 2017
- Une subvention de 5011 euros nous a été accordée par la par le Fonjep pour 2017.

En 2018, des subventions ont été obtenues auprès :

- De la politique de la ville (Etat, Métropole, Conseil Départemental) : 15000 euros
- FONJEP : 5000 euros
- de la Ville de Marseille : 3000 euros

Et sont en attente de réponse :

- DDCS (Bop 104) : 5000 euros
- Département des Bouches du Rhône : 6000 euros
- REAPP (CAF) : 2500 euros
- Ville de Marseille : 2000 euros
- FDVA : 3000 euros